



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 25
Abstentions : 0
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30/09/2025

DELIBERATION
n° CA 2025 – 32-d

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction des Études et de la Vie Étudiante)*

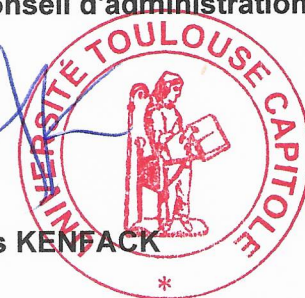
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK


CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 30/09/2025
DELIBERATION n° CA 2025 – 32-d
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Direction des Études et de la Vie Étudiante)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
02/06/2025	Adhésion ADES 2024-2025	910003	Adhésion de l'Université Toulouse Capitole à l'Association des directeurs et directrices des études et de la scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur pour 2024-2025